



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Première réunion du Groupe Afrique - Océan indien de planification et de mise en œuvre du système de l'Aviation (AASPG/1)

Libreville, Gabon, 3 - 7 novembre 2025

Point 4 de l'ordre du jour : Mise en œuvre des objectifs, cibles et indicateurs de sécurité et de la navigation aérienne, y compris les priorités fixées dans les plans régionaux de sécurité de l'aviation et de la navigation aérienne

Retour d'expérience du Gabon sur l'assistance du projet du développement collaboratif des services de météorologie aéronautique dans la région AFI (CODEVMET-AFI)

(Note présentée par le Gabon)

RESUME	
La présente note d'information porte sur le partage d'expérience du Gabon concernant l'assistance du projet de développement collaboratif des services de météorologie aéronautique dans la région AFI (CODEVMET-AFI) qui s'est tenue à Libreville du 2 au 6 juin 2025.	
REFRENCE(S)	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe 3 à la Convention de Chicago, Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale ; • Doc 9734, Manuel de supervision de la sécurité ; • Rapport de la 17^{ème} réunion d'APIRG ; • Rapport de la 24^{ème} réunion d'APIRG ; • Rapport de la 5^{ème} réunion du Comité de pilotage du projet CODEVMET-AFI.
<i>Objectifs stratégiques</i>	A – Sécurité ; B – Capacité et efficacité de la navigation aérienne

1 INTRODUCTION

1.1 La Réunion spéciale AFI RAN, tenue en 2008 à Durban (Afrique du Sud), a mis en évidence des carences critiques dans la fourniture des services de météorologie aéronautique (MET) dans la région AFI. En effet, une évaluation des infrastructures, des installations et des services MET, réalisée en 2008 dans neuf (9) États de la région WACAF, a révélé que le niveau de mise en œuvre des installations et services MET dans la majorité des États évalués demeure faible et loin d'être satisfaisant.

- 1.2 Face à ce constat, un cadre coopératif sous-régional — le Programme de coopération pour le développement des services de météorologie aéronautique en Afrique de l'Ouest et du Centre (CODEVMET-WACAF) a été mis en place. Son objectif principal est d'appuyer les États de la région WACAF dans la résolution des carences persistantes et de longue date dans le domaine MET.
- 1.3 Le cadre sous-régional CODEVMET-WACAF a été réalisé en deux phases, et à la suite du succès de ces deux phases et au vu des défis restant à relever dans le domaine MET, la 17ème réunion du Groupe régional AFI de de Planification et de mise en œuvre (APIRG/17), tenue du 2 au 06 août 2010 à Ouagadougou au Burkina-Faso, en sa conclusion 17/104 a élargi le projet à tous les Etats de la région AFI, celui-ci devenant désormais CODEVMET-AFI
- 1.4 Ainsi, le Projet de coopération pour le développement de la météorologie aéronautique dans la région Afrique-océan Indien (CODEVMET-AFI) a été initié. Ce cadre régional vise à poursuivre les efforts engagés pour corriger les carences critiques du domaine MET et à aider les fournisseurs de services MET des États à se conformer aux normes et pratiques recommandées (SARP) de l'OACI, ainsi qu'aux exigences en matière système de gestion de la qualité des services MET.

2. ANALYSE

- 2.1. La vingt-quatrième réunion d'APIRG, tenue virtuellement du 1^{er} au 8 novembre 2021, a à travers sa Conclusion 24/35, vivement encouragé les États à adhérer au projet CODEVMET-AFI afin d'améliorer la qualité des services météorologiques fournis aux usagers aéronautiques.
- 2.2. En réponse à cette conclusion, le Gabon a rejoint le projet CODEVMET-AFI par la signature de l'Accord de Gestion de Service (MSA) le 23 mars 2022. En tant que membre actif, le pays a bénéficié en juin 2025 d'une assistance, impliquant l'ANAC-Gabon, la Représentation de l'ASECNA auprès de la République Gabonaise, ainsi que les stations d'observation météorologique de Bitam et d'Oyem.
- 2.3. Cette mission a permis d'examiner le cadre réglementaire et la documentation du système de supervision de la sécurité des services MET de l'ANAC-Gabon, et d'y apporter des améliorations en s'appuyant sur les outils développés par le Projet. Elle a également permis d'évaluer le système de gestion de la qualité (SMQ) des services MET des deux stations et d'élaborer une feuille de route assortie d'un plan d'action pour sa mise en œuvre.
- 2.4. En conclusion, cette assistance a contribué à renforcer significativement le système de supervision de la sécurité des services de la navigation aérienne, notamment par l'identification des carences, la proposition d'axes d'amélioration, ainsi qu'à travers la mise à disposition de documents supports (règlements génériques, procédures types, formulaires, check-lists, etc.) prêts à l'emploi, facilitant ainsi la mise à jour et l'élaboration des documents pertinents.
- 2.5. Le Gabon encourage vivement les autres États de la région à adhérer à leur tour au projet CODEVMET-AFI, à travers la signature du MSA, afin de renforcer la capacité du régulateur à superviser la fourniture des services MET et celle du prestataire à se conformer aux SARP.

3 SUITE À DONNER PAR LA RÉUNION

3.1. La réunion est invitée à :

- a) prendre note des informations fournies dans la présente note ;
- b) encourager les États de la région AFI, qui ne l'ont pas encore fait, à rejoindre le projet CODEVMET-AFI ; et
- c) encourager les Bureaux régionaux à poursuivre leurs efforts dans le renforcement du projet CODEVMET-AFI au bénéfice des Etats.